

# Formation sur les ADDICTIONS MANAGEMENT DES RISQUES



COMITÉS DE DIRECTION,  
MANAGERS, RESSOURCES  
HUMAINES.



PRÉREQUIS :  
AUCUN



12 PERSONNES



4 HEURES



ACCESSIBLE AUX PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP.

## Objectifs

- Connaître les produits psychotropes
- Comprendre les risques et les conséquences liés à la consommation des produits
- Connaître le rôle et les responsabilités de chacun
- Savoir identifier et réagir de façon appropriée à une situation à risques
- Savoir mettre en place des moyens de prévention adaptés
- Savoir utiliser et interpréter les différents moyens de contrôles

## 1 Drogues & alcool : Mécanismes, usages et conséquences

- Présentation des produits : effets, accessibilité et impact
- Cannabis et cocaïne, drogues de l'entreprise
- Conséquences financières, organisationnelles, sanitaires et sociales
- Les mécanismes de l'addiction et ses traitements

## 2 Rôles, actions et prévention

- Médicaments et rôle de la médecine du travail
- Gestion d'un collaborateur ayant un comportement à risques
- Le rôle des représentants du personnel
- Mise en place de moyens de prévention efficaces et réalisables

## 3 L'aspect juridique

- La législation sur les produits psychotropes
- L'obligation de sécurité de l'employeur (Art. L4121 du Code du Travail)
- Le règlement intérieur et le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)
- La faute inexcusable et ses conséquences
- Les responsabilités de chacun, en cas d'accident du travail
- Le délit de non assistance à personne à danger
- La législation des contrôles alcool et drogues en entreprise

## 4 Les moyens pédagogiques



Échantillons d'alcools & de drogues



Ethylotests et tests salivaires



Lunettes de simulation drogues, alcool et médicaments avec échelle de coordination



Echanges actifs & retours d'expériences  
Témoignage vidéo & supports visuels

## 5 Les méthodes et modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction
- Quiz d'évaluation des acquis

Version du document : MRA4-2022-02-09-1  
Date de révision : 09/02/2022